

SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX PLUS PERFORMANTS Cas national

Extrait de :

Services de santé et services sociaux plus performants, Comment les coopératives et les mutuelles font-elles pour stimuler l'innovation et améliorer l'accès ?

Un sondage international sur les coopératives et mutuelles œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux (CMHSC14)
Volume 2 : Cas nationaux

Nous tenons à remercier la Conférence Panafricaine Coopérative (CPC) qui a réalisé la traduction de l'anglais au français.

Copyright © 2014 LPS Productions
Montréal, Québec, Canada

Pour connaître le cadre de la recherche, l'analyse des cas nationaux et autres dimensions de la recherche y inclut la présentation de l'équipe de recherche, se référer au volume 1 : Le rapport
<http://productionslps.com/en/blog/2014/10/29/sommet-international-des-cooperatives-2014/>

Pour l'information concernant la reproduction et la diffusion du contenu, vous pouvez consulter l'éditeur et leader de cette recherche :
Jean-Pierre Girard
LPS Productions
205 Chemin de la Côte Sainte-Catherine, #902
Montréal, Québec H2V 2A9
Canada
info@productionslps.com
URL <http://www.productionslps.com>

SYSTÈME DE SANTÉ

Il existe trois régimes de sécurité sociale au Cameroun :

- Le système pour les fonctionnaires géré par un fonds du ministère national des Finances.
- Le système pour les travailleurs du secteur privé et des agents du gouvernement géré par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS). La sécurité sociale au Cameroun couvre neuf types de protection sociale universelle (les maladies, la pension de vieillesse, le congé de maladie, le chômage, la toxicomanie, les prestations familiales, etc.)¹. L'État garantit pleinement la protection de ses employés contre les accidents de travail et les maladies professionnelles.
- L'assurance sociale (y compris les mutuelles de santé) pour les populations dans le secteur informel et en zones rurales. Il n'existe pas encore une loi favorisant le développement durable des mutuelles. Le secteur informel concerne près de 90 % de la population et ses acteurs ont besoin de la protection sociale. C'est pourquoi la promotion des mutuelles de santé au fil du temps est devenue une nécessité.

Suite à l'initiative de Bamako en 1987², le Conseil des ministres responsable de la santé au Cameroun et dans plusieurs pays africains a pris des mesures notamment pour promouvoir les mutuelles de santé comme une approche alternative au problème de recouvrement des coûts dans le système de santé. En 1990, la loi sur la liberté d'association a été votée par le parlement. En 1996, la Constitution a été révisée pour mettre en place la décentralisation intégrée : la mise en place des régions et des municipalités. En 2004, la loi-cadre sur la décentralisation a été adoptée et le Cameroun a reçu un soutien pour le processus.

Jusqu'à présent, les mutuelles de santé ont fonctionné sous le statut juridique des associations en raison de l'absence d'un cadre juridique spécifique. Ils ont également créé des relations endogènes avec les municipalités locales.

La réforme de la sécurité sociale est en cours au Cameroun avec une forte orientation vers la stratégie de mutualisation des risques. En effet, la Stratégie du Secteur de la Santé (SSS) adoptée en juillet 2002 inclut la promotion et le développement de la mutualisation des risques comme une priorité.

Un plan stratégique national pour la promotion et le développement des mutuelles de santé a été adopté lors du Forum national en février 2006. Ce plan stratégique vise la couverture d'au moins 40 % de la population d'ici à 2015 par des services de mutuelles de santé. C'est dans ce cadre que toute initiative de développement de mutuelles de santé doit être menée au Cameroun.

De nombreuses initiatives ont déjà été prises pour mettre en œuvre un cadre juridique pour les mutuelles de santé : le code de

Population (en milliers) : 21 700

Âge moyen de la population : 18,18 ans

% de la population de moins de 15 ans : 43,08

% de la population de plus de 60 ans : 4,89

Total des dépenses en santé en % du produit intérieur brut : 5,1

Dépenses publiques en santé en % des dépenses totales du gouvernement : 8,5

Dépenses privées en santé en % des dépenses totales : 66,5

la mutualité (ministère du Travail et de la Sécurité sociale), la législation-cadre (ministère de la Santé publique), etc. Ainsi, l'État a une multitude de choix possibles pour une loi qui régirait les mutuelles.

Un nombre croissant d'acteurs sont intéressés à la promotion des mutuelles de santé au Cameroun. En plus d'une plate-forme comprenant 30 acteurs coopératifs et de la société civile, il y a un « Groupe de Travail » créé par l'arrêté ministériel pour la mise en œuvre du plan stratégique. Un inventaire fait en 2013 par PROMUSCAM (présidé par le SAILD)³ a révélé que seulement 2 % de la population du Cameroun est couverte par les mutuelles.

CONTEXTE DES MUTUELLES DE SANTÉ AU CAMEROUN⁴

L'assurance mutuelle de santé (micro-assurance maladie) est gérée par les mêmes personnes qui l'ont créé pour deux raisons : pour faire face conjointement aux difficultés financières liées à l'accès aux soins de santé de qualité; et pour contribuer à l'amélioration

de la qualité des soins dans la communauté. La gestion et le fonctionnement des mutuelles de santé sont semblables à ceux des sociétés coopératives.

Il peut être intéressant de noter que le nombre des mutuelles est en augmentation au Cameroun, de 101 en 2006 à 158 en 2009 (56 %). Depuis lors, 20 nouvelles mutuelles de santé ont vu le jour dans le pays.

Des exemples de mutuelles de santé au Cameroun

Le réseau des mutuelles de santé de la région de l'ouest : créé en 2007, ce réseau compte 30 mutuelles de santé organisées en union au niveau du district de santé. Au cours des premières années de leur existence, la plupart d'entre elles ont reçu des appuis du SAILD AWARE- RH/USAID⁵ avec l'assistance du EED-Bonn⁶ suivi de WSM⁷ au cours de la période 2007-2013. Le réseau intègre toutes les mutuelles de santé locales. Le réseau a un mandat de sensibilisation mené par le biais de réunions régulières au cours desquelles les acteurs de la santé et de développement ainsi que des personnes ressources peuvent échanger des informations et des conseils. Le réseau gère également un fonds de garantie et assiste les mutuelles quand ils éprouvent des difficultés de trésorerie. Des unions des mutuelles travaillent pour soutenir les soins de santé à un deuxième niveau : l'intermutualité, la centralisation des données et le conseil de gestion avec des appuis de base aux mutuelles. Ces organisations faitières sont financées par une partie des frais perçus par les mutuelles de santé à la base.

À la base, les mutuelles de santé collectent les contributions des membres pour la fourniture d'un ensemble convenu de services de santé dans des établissements de santé agréés (cliniques, hôpitaux, dispensaires, etc.) en cas de maladie⁸.

Le réseau des mutuelles de santé le plus ancien date de 2004. La majorité de ses mutuelles de santé ont été créées entre 2005 et 2010. Une stratégie utilisée pour la promotion de mutuelles de santé viables dans la région de l'ouest du Cameroun consiste à forger des liens entre les mutuelles et les IMF (Institutions de Micro Finance) locales. La mutuelle signe un accord dans laquelle elle s'engage à appliquer les fonds de démarrage de l'IMF comme crédit de santé et en garantir le remboursement. L'IMF octroie, gère et sécurise des prêts aux mutuelles.

Mutual Health Kumbo : Cette mutuelle est une initiative de la municipalité de Kumbo en collaboration avec GIZ⁹. Cette mutuelle a un total de 22 181 membres, soit 19 % de couverture de la population cible. Depuis 2004, elle a offert des soins de santé à 19 617 personnes pour un montant total de \$ 393 542 USD

(189 828 969 FCFA). Les membres de la mutuelle qui ont déjà bénéficié de ces services sont unanimes que leur santé s'est considérablement améliorée grâce à la qualité de service, la vitesse, et la possibilité d'aller à des établissements de santé dès l'apparition des premiers signes de la maladie.

La Mutuelle de santé de N'Gaoundéré : Cette mutuelle a été mise en place par les habitants de N'Gaoundéré en 2007 avec l'appui de AWARE-RH / USAID, l'UNICEF, l'EED -Bonn et SAILD. Il couvre le district de santé de N'Gaoundéré et travaille en étroite collaboration avec ses centres de santé intégrés et hôpitaux sous la supervision de la Délégation Régionale de la Santé Publique de l'Adamaoua. La mutuelle offre des prestations fondées sur les cotisations annuelles de \$ 4,89 USD (2400 FCFA) par bénéficiaire. Les services offerts par le régime d'assurance maladie inclut l'assistance ambulatoire aux établissements de santé pour un maximum de \$ 101,88 USD (50 000 FCFA) par consultation, par hospitalisation ou par chirurgie. Les principaux risques sont ceux liés à la maladie, la naissance, la chirurgie et l'épidémie.

CONCLUSION

Malgré le retard accusé par le Gouvernement camerounais dans l'adoption d'un cadre juridique et institutionnel pour les mutuelles de santé, la volonté de l'État de promouvoir les mutuelles de santé est claire : deux ministères - le ministère de la Santé publique et le Ministère du Travail et de la Sécurité sociale - sont impliqués dans le processus.

L'intégration sous-régionale devient de plus en plus une réalité en Afrique centrale, et peut être étendue à d'autres pays de la zone. En outre, le gouvernement camerounais s'est engagé dans un processus de décentralisation. Son objectif est d'accroître la responsabilité des municipalités et des communautés dans l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de leur propre développement.

Le rôle de la société civile est de plus en plus reconnu, tant au niveau national que régional. En outre, PROMUSCAM avec le soutien du PASOC (Programme d'Appui à la structuration de la société civile) a fait un appel urgent pour la création d'une assurance maladie pour tous au Cameroun. Cela nécessite la prise en compte des mesures suivantes :

- La mise en place d'un organisme provisoire national d'assistance technique pour soutenir la promotion et le développement des mutuelles de santé.
- La mise en place d'une assurance sanitaire globale à travers la promotion et le développement des mutuelles de santé. Les

autres secteurs vont progressivement assumer davantage des responsabilités à cet égard.

- Appui aux sources de financement des mutuelles de santé à travers les mécanismes suivants :
 - Défalquer un pourcentage sur les appels téléphoniques, sur les transferts d'argent, sur l'utilisation du téléphone mobile, et demander aux opérateurs de communication de réinvestir 10 % de leur chiffre d'affaires dans la protection sociale (mutuelles).
 - Défalquer un pourcentage des droits de licence forestière.
 - Défalquer un pourcentage de la TVA sur la consommation de l'alcool et du tabac.
- L'harmonisation des diverses initiatives de financement de la santé en cours, comme le projet « bilan de santé ».
- Appliquer des indicateurs de performance courants à la promotion des mutuelles de santé.

SOURCES

¹ Le Décret n° 2000/692 du 13 septembre, 2000 établit la procédure par laquelle les employés exercent leur droit à la santé.

² L'Initiative de Bamako qui a été lancée en 1987 par l'OMS et l'UNICEF a cherché à assurer l'accès universel aux soins de santé primaires de qualité. Il avait trois principes : que les patients contribuent à la viabilité du service par le paiement des frais des soins; que l'accès à de meilleurs médicaments, notamment les produits pharmaceutiques génériques, est essentiel; et la participation des membres de la communauté dans la gouvernance des centres de soins de santé. Voir p. 383 de Churchill, Craig Farren. 2006. *Protecting the Poor: A Microinsurance Compendium*. Vol. 1. International Labour Organization.

³ Services d'Appui aux Initiatives Locales de Développement est une ONG basée au Cameroun. Site Web : (<http://www.saild.org>).

⁴ Les données ont été recueillies avec l'aide de PROMUSCAM (Programme d'Appui aux mutuelles de santé au Cameroun).

⁵ Action pour la région de l'Afrique occidentale, santé de la reproduction menée par l'Assistance des États-Unis aux pays étrangers.

⁶ Evangelischer Entwicklungsdienst (Service de Développement des Églises). Cette association allemande des Églises protestantes soutient le travail de développement des églises et d'autres organisations chrétiennes et laïques par des contributions financières, la participation du personnel, des bourses, et le conseil.

⁷ Solidarité mondiale est une ONG du mouvement des travailleurs chrétiens en Belgique. Il travaille principalement avec des mouvements sociaux dans le Nord et le Sud qui œuvrent pour le travail décent, la protection sociale et la création d'emplois pour les travailleurs.

⁸ Le contenu du paquet est habituellement négocié entre la mutuelle et ses membres en fonction de leurs niveaux de contribution. Ces conditions sont généralement résumées dans les statuts des mutuelles.

⁹ La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH/La Coopération Allemande pour le Développement international assiste le Gouvernement Allemand dans le domaine de la coopération internationale en fournissant des services techniques pour le développement durable à la demande et sur-mesure.